

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 29 novembre 2010

L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 22 novembre 2010

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

Présents : M.MAURIN – VERNET – CHAUSSIGNAND – CORNET – CROZIER – VOLLE – BEUGNET – JOLLIVET - BOUAZZA – DELAUZUN – AUZAS – FIALON – HILAIRE.

**Excusés : - M. TESTON a donné procuration à Mme BEUGNET
- Mme SALA.**

M. CHAUSSIGNAND, Jean-Luc a été élu secrétaire

Objet : Redevance d'assainissement 2011.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de fixer la redevance d'assainissement recouvrée par la SAUR au profit de la commune à 27 € à compter du 01 janvier 2011.

Fait et délibéré à Alba la Romaine le 29 novembre 2010.

Pour Copie Conforme,
ALBA LA ROMAINE, le 30 NOVEMBRE 2010
LE MAIRE
Pierre MAURIN.